

CONTRAT

1. OBJET DU CONTRAT

Ce présent contrat a pour objet de définir la relation contractuelle existante entre la personne physique ou morale devenant adhérent et l'entité « CrossFit Opportunity ». Après avoir visité les locaux de CrossFit Opportunity, avoir lu le présent contrat et pris connaissance des horaires d'ouverture, l'abonné(e) déclare s'inscrire chez CrossFit Opportunity.

2. LES SERVICES

L'adhérent (e) de CrossFit Opportunity aura accès à des entraînements coachés et des séances en libre accès en fonction de la formule d'abonnement choisie. Les coachs de CrossFit Opportunity se réservent le droit d'interdire les séances en libre accès s'ils jugent que celles-ci peuvent entamer l'intégrité physique de l'adhérent (e) ou le bon fonctionnement général de la BOX CrossFit Opportunity (séances coachés « wod » en cours, comportement inapproprié, etc....). Le planning des cours est susceptible d'évoluer et toute séance est annulable de plein droit et sans préavis par le coach de CrossFit Opportunity. La suppression de certaines prestations ou horaires donnent le droit à l'adhérent (e) de résilier leur contrat pour raison d'insatisfaction, avec un préavis d'un mois.

3. CONDITIONS D'ACCES

La direction se réserve le droit de modifier les cours sous réserve d'avoir informé les membres au préalable. Les heures d'ouvertures sont affichées à l'entrée de la BOX, sur le site d'internet et la page Instagram et FB. L'accès de la box est toléré à toute personne non inscrite dans la mesure où celle-ci n'utilise en aucun cas le matériel et ne dérange pas le bon déroulement des cours. Lors des déplacements au sein de la box, l'adhérent (e) doit rester vigilant pour sa propre sécurité et celle des autres personnes présentes. Les adhérent (es) mineur (es) sont sous la responsabilité de leur parent. L'adhérent (e) ainsi que les parents attestent que leur condition physique et état de santé ou celle de leur enfant, leur permettent de pratiquer les diverses activités de la Box et s'engagent à fournir un certificat médical daté de moins d'un mois dans le mois qui suit inscription, faute de quoi, ils prendront la responsabilité de leur état de forme.

4. DISCIPLINE

Interne La Direction se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle et de mettre un terme à l'abonnement aux adhérent (es) ne respectant pas ce présent contrat ainsi que le règlement intérieur repris ci-après. Cet arrêt se fera après une mise en demeure par lettre recommandée avec AR.

Toute personne ne respectant le règlement intérieur, les conditions d'hygiène et de discipline ou ne respectant pas tant le matériel, les consignes de la box, pourra se faire exclure définitivement après une mise en demeure par recommandée avec AR.

5. PROTECTION CONTRE LE VOL

CrossFit Opportunity n'est pas responsable des pertes d'objets ou effets personnels. Il est donc conseillé aux adhérent (es) de ne pas avoir sur eux des objets de valeur. Les clés de voitures, téléphones ou autres petits objets ne pourront pas être remis à l'accueil. Des casiers personnels

verrouillables sont mis à disposition au sein de la box et font l'objet d'une prestation supplémentaire de 5euros/mois.

6. CONTROLE ET SURVEILLANCE VIDEO

Il est possible que l'établissement soit placé sous surveillance vidéo 24h/24 et 7j/7. Ces données sont placées sous la loi de la protection des données personnelles et archivées durant une période de 24H, elles sont ensuite effacées par le système de gestion informatique (loi informatique et du 6 Janvier 1978).

7. ADHESION ET RESILIATION

En fonction de l'abonnement choisi, ce contrat peut vous engager sur une durée de 12 mois avec reconduction tacite et notamment en vous engageant via une offre promotionnelle. Aucun préavis ne sera demandé au-delà de cette période. Quant au forfait sans engagement, les membres peuvent partir à tout moment sauf pour raisons de congés, après la cessation du contrat et au bon vouloir du membre sans obligation de justification et ce sous un préavis d'un mois. En cas de non-paiement d'une mensualité, l'établissement subi des frais de refus de prélèvements de 15 EUROS. Cette somme devra être remboursée en plus de la mensualité sous peine d'arrêt immédiat des prélèvements et donc d'impossibilité d'accéder aux cours. En ce qui concerne les tarifs étudiants, ces derniers devront présenter chaque année au club un justificatif officiel de leur statut d'étudiant. Le cas échéant l'établissement se réserve le droit de réajuster le tarif. Le contrat est conclu avec renouvellement mensuel par tacite reconduction. Avant toute résiliation, l'adhérent doit prévenir la direction via mail. La résiliation sera effective à l'issue du mois de préavis. Si l'adhérent ne vient pas durant plus de 3 mois la direction pourra tout moment mettre un terme à son contrat.

8. LA RESPONSABILITE DE L'ETABLISSEMENT

Elle est encadrée par la loi du 16 Juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, modifiée par la loi du 13 Juillet 1992. Ces dispositions conduisent chaque club à posséder obligatoirement une assurance de responsabilité civile et multirisque professionnelle pour son activité et celle de son personnel. La responsabilité de l'établissement peut être engagée dès lors d'un accident est causée en son enceinte par un défaut des installations ou par l'imprudence ou la négligence du personnel encadrant. En revanche, elle ne pourra pas être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité, l'utilisation inappropriée des appareils, matériel autres installations.

Interne

Règlement intérieur de CrossFit Opportunity

Article 1 : Présentation de l'établissement

CrossFit Opportunity, représentée publiquement par Monsieur Philip du Preez, Madame Bobbi Sciascia et Mr Ludovic Mirot ayant tous les pouvoirs à l'effet des présentes et en vertu de leurs pouvoirs légaux et statutaires de gérants. CrossFit Opportunity est une salle de préparation physique généralisée qui comprend une salle de coaching, un coin de détente, des vestiaires et des sanitaires. La Box est donc spécialisée dans le CrossFit, une méthode de préparation physique générale. La Box

est ouverte à toute personne désirant pratiquer cette activité sportive et qui souhaite bénéficier d'un service de qualité, constamment coaché.

Article 2 Abonnement

CrossFit Opportunity est une salle privée. La direction se réserve le droit d'entrée. La qualité de d'adhérent s'obtient tous les mois à date de prélèvement fixé au 05 de chaque mois. Chaque membre, quel que soit son abonnement peut choisir de mettre un terme avec un mois de préavis dès réception du mail de résiliation de l'abonnement. Sans cette formalité l'abonnement est reconductible tous les mois. Le coach peut également choisir de mettre un terme à l'abonnement d'un des membres pour non-respect du contrat et/ou du règlement intérieur et/ou des 10 commandements sans justifications supplémentaires. Chaque adhésion est nominative et est incessible. L'accès à la box est strictement réservé aux membres à jour du règlement de leur abonnement. En cas d'absence à un WOD non justifiée, deux fois dans le même mois, l'abonnement de l'adhérent peut être suspendu. Le membre a donc la possibilité d'accéder aux WOD aux conditions suivantes : Être à jour de prélèvement, avoir réservé le WOD via l'application de réservation ou par téléphone, avoir une tenue adaptée (chaussures propres et serviette) et ne pas en retard de plus de 5' après le début du wod. La Box est privée et est strictement réservée aux membres de la Box. Est toléré, en petit nombre, famille, les amis ou quelques visiteurs (pas plus de 10) hors compétition. Les visiteurs ne pourront accéder à la box que s'ils sont accompagnés d'un coach. Il n'est pas prévu de garderie, de ce fait, les enfants des membres sont sous leur entière responsabilité. La box crossfit Opportunity ne pourra être tenue responsable pour le moindre problème qui leur arriverait. Il est fortement conseillé aux adhérents de souscrire une assurance complémentaire individuelle « accidents » pour leur responsabilité civile en cas de dommages qu'ils occasionneraient pour les autres ou aux installations. Le membre s'engage également à respecter les installations et le matériel mis à disposition dans la Box. Il est interdit de fumer, cracher, mâcher des chewing-gums, manger dans l'espace de coaching ou boire de l'alcool. La consommation de nourriture ne pourra se faire que dans l'espace de détente et le membre est prié de jeter les déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Les membres doivent toujours être courtois, particulièrement entre eux, avec le personnel et la Direction. Tout comportement discourtois, dénigrant, contraire au règlement intérieur ou aux 10 commandements, à la bienséance, aux bonnes mœurs ou incompatible avec la bonne tenue de la box, constaté par la Direction ou un coach fera l'objet d'une exclusion immédiate sans aucun remboursement. Les mineurs de moins de 16 ans ne sont pas acceptés, hors cours de Kids, les mineurs de plus de 16 ans doivent avoir une autorisation écrite d'un de leurs parents.

Article 3 : Fonctionnement pratique

Les membres doivent impérativement réserver leurs séances. Les membres disposent de vestiaires. Il est impératif de se présenter dans la Box en tenue appropriée, décente et adaptée avec des chaussures spécifiques qui doivent être distinctes des chaussures de l'extérieur. Il est vivement conseillé d'apporter une serviette et une bouteille d'eau à chaque fois.

Article 4 : Calendrier-horaires

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée de la Box. Ils peuvent changer régulièrement mais disponibles sur simple demande, sur la page FB, IG et sur le site internet.

Article 5 : Surveillance, confidentialité et réseaux sociaux

CrossFit Opportunity conserve les données fournies par ses membres pour son seul usage interne, dans le but d'offrir le meilleur service de suivi. Les données ne seront pas communiquées aux tiers. Les membres disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant individuellement. Pour la sécurité et la tranquillité de ses membres il est indiqué que la Box peut être placée, à tout moment, sous surveillance vidéo. La Box décline toute responsabilité sur les pertes, destructions d'objets ou vols qui pourraient être commis à l'intérieur de ses locaux. Les effets personnels doivent être rangés dans les casiers prévus cet effet ; il n'est pas conseillé de venir à la Box, avec des bijoux, des objets de valeur et des espèces en grande quantité. La Box n'est pas assurée pour le dédommagement des vols et détériorations éventuelles. Pour garantir un état d'esprit sain, toute personne fustigeant CrossFit Opportunity à tort en public ou sur les réseaux sociaux sans en avoir fait part au préalable à la direction (dans un but d'évolution) sera radiée. Nous accueillerons avec plaisir toutes les critiques possibles, pourvu qu'elles soient constructives. Toute personne prise en train de faire l'apologie de produits dopants, d'en réaliser la vente, ou d'en consommer sera immédiatement radiée des membres de CrossFit Opportunity et se verra interdire l'accès à la Box. Les prélèvements seront suspendus. Toute personne créant un climat délétère se verra avertie par mail une seule fois afin de faire en sorte de changer la situation. Le deuxième mail envoyé sera un mail de radiation, suivi d'une lettre avec accusé de réception. Les prélèvements seront suspendus. Sachez que les coachs feront des photos ou des vidéos des entraînements. Mentionnez-le si cela vous dérange et elles seront retirées.

Tarifs (cochez la/les cases souhaitée(s))

Adultes :

Interne

Choix	Typologie d'abonnement	Tarif	Engagement	Commentaires
	Mensuel illimité	99 euros/mois	Aucun avec 1 mois de préavis via mail	
	Mensuel 3*semaine	89 euros/mois	Aucun avec 1 mois de préavis via mail	
	Mensuel 2*semaine	79 euros/mois	Aucun avec 1 mois de préavis via mail	
	Annuel illimité avec paiement en 1 fois.	990 euros/année	12 mois	
	Annuel 3*semaine avec paiement en 1 fois.	890 euros/année	12 mois	
	Annuel 2*semaine avec paiement en 1 fois.	790 euros/année	12 mois	
	Carte 5 séances	70 euros	Aucun, carte valable 1 an	
	Carte 10 séances	120 euros	Aucun carte valable 1 an	
	Drop IN	20 euros	Aucun valable 1 an	
	Tarifs réduits : famille, pompier, police, militaire étudiants	10 % sur l'ensemble des offres	Offre non cumulable avec l'offre annuelle	
	Frais d'inscription	50 euros	A payer lors de la première inscription	

	Fondamentaux	80 euros	4 séances	
	Casier personnel	5 euros/mois		

FICHE DE RENSEIGNEMENT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

NUMERO : RUE : VILLE :

CP : PAYS :

ADRESSE MAIL@.....

TELEPHONE :

TYPE D'ABONNEMENT CHOISI : cochez la case page ci-dessus.

MODE PAIEMENT : CB, chèque, espèce, cashless, prélèvement bancaire, autre (entourez le choix retenu)

RIB : Autorisation de prélèvement

Interne

Titulaire du compte à débiter :

NOM : PRENOM :

Nom de la banque du compte à débiter :

IBAN :

N° BIC :

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent (e) et précédé de la mention « *lu et approuvé* »

Interne